

CATALOGUE DE FORMATIONS 2024





PROGRAMME 2024

FORMATIONS

Le Centre National de Ressources Handicaps Rares (CNRHR) Robert Laplane s'adresse à des personnes qui ont en commun de présenter des troubles de la parole et/ou du langage qui entravent leur accès à la langue et induisent des difficultés majeures de communication :

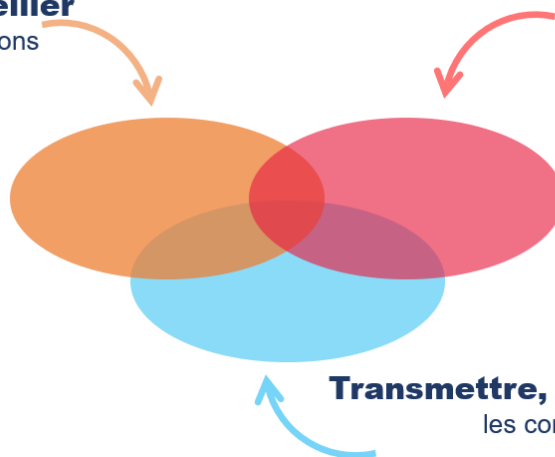
des enfants ou adultes sourds qui présentent des déficiences associées à leur surdité et des enfants ou adultes atteints de troubles complexes de langage (TCL) associés à d'autres déficiences ou pathologies.

L'équipe du Centre de Ressources se déplace sur l'ensemble du territoire national. Composée de professionnels expérimentés, elle a pour mission de mettre à la disposition des personnes, de leurs familles et des diverses structures et associations concernées des actions :

Evaluer, Conseiller

Autour des situations individuelles

Créer, développer
de nouvelles ressources



Transmettre, partager, diffuser
les connaissances

Vous pouvez consulter l'ensemble de nos activités et découvrir nos actualités sur :

> www.cnrlaplane.fr

Et pour nous contacter :

> Tél. : 01 45 89 13 16

> Courriel : secretariat@cnrlaplane.org

DATES

20 et 21 mars 2024



DURÉE

2 journées de 9h30 à 17h30



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels



INTERVENANTS

Claire-Marie AGNUS,
Véronique LE RAL,
Orthophonistes du CNRHR
Robert Laplane.



LIEU

CNRHR Robert Laplane,
33 rue Daviel,
75013 Paris



TARIF

340 euros par personne
pour les 2 jours de formation



Groupe entre 6 et 12 stagiaires

INTERLOCUTEUR À CONTACTER POUR
TOUT RENSEIGNEMENT



Secrétariat du CNRHR
Robert Laplane :

01 45 89 13 16

RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS

Sur le site du centre LAPLANE ou
secretariat@cnrlaplane.org



FORMATION INTER-ETABLISSEMENT

UNE DÉMARCHE D'ACCÈS AU LANGAGE

INITIATION

20 et 21 mars
2024

Cette « Démarche d'accès au langage » est élaborée dans l'interaction avec la personne afin de répondre aux besoins complexes en communication de personnes en situation de handicap rare: personnes sourdes présentant des déficiences associées et de personnes atteintes de troubles complexes du langage associés à d'autres déficiences dans le cadre d'une pathologie congénitale ou acquises. Considérée comme une démarche de Communication Alternative et Améliorée CAA, elle se veut avant tout une posture visant à un changement de regard sur la personne. Ancrée dans l'expérience de vie des personnes, elle vise à la construction du sens, à l'élaboration de représentations mentales et de concepts, bases de toute communication. Il s'agit d'aménager un espace d'échanges et de partage avec la personne en situation de handicap afin de faciliter l'expression de ses désirs, opinions, émotions et sentiments... .

Cette formation/action s'adresse aux professionnels, qui cherchent à mettre en place une démarche de communication adaptée aux besoins des personnes qu'ils accompagnent. Elle vise à les soutenir dans l'observation fine de la personne, et dans l'analyse des différentes stratégies de communication à proposer.

OBJECTIFS



- > Comprendre ce qu'est une démarche de CAA et son importance pour l'autodétermination de la personne
- > Connaître les grands principes dans la mise en place d'une « Démarche d'accès au langage »
- > Savoir observer et identifier les besoins et les compétences des personnes très entravées dans la communication
- > Comment formaliser une pensée lorsque nous n'avons pas de langage ?
- > S'initier aux dessins situationnels
- > Développer différentes stratégies de communication dans la vie de tous les jours
- > Organiser l'environnement (répertoires, albums, supports numériques...) pour faciliter l'évocation et rendre plus efficace l'interaction

MODALITÉS
PÉDAGOGIQUES

- > Présentation théorique
- > Illustrations de vignettes cliniques
- > Partage d'expériences
- > Mises en situations concrètes
- > Études de cas
- > Vidéos
- > Présentation d'outils et de supports : livrets pédagogiques, répertoires et classeurs de communication, « kit de communication d'urgence », fiches thématiques...
- > Ressources documentaires

DATES

2 et 3 octobre 2024

DURÉE

2 journées de 9h30 à 17h30

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels

INTERVENANTS

Claire-Marie AGNUS,
Véronique LE RAL,
Orthophonistes du CNRHR
Robert Laplane.

LIEU

CNRHR Robert Laplane,
33 rue Daviel,
75013 Paris

TARIF

340 euros par personne
pour les 2 jours de formation



FORMATION INTER ETABLISSEMENT

UNE DÉMARCHE D'ACCÈS AU LANGAGE

PERFECTIONNEMENT

**2 et 3
octobre
2024**

Groupe entre 6 et 12 stagiaires

INTERLOCUTEUR À CONTACTER POUR
TOUT RENSEIGNEMENT
Secrétariat du CNRHR

Robert Laplane :

01 45 89 13 16

**RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS**

Sur le site du centre LAPLANE
ou
secretariat@cnrlaplane.org

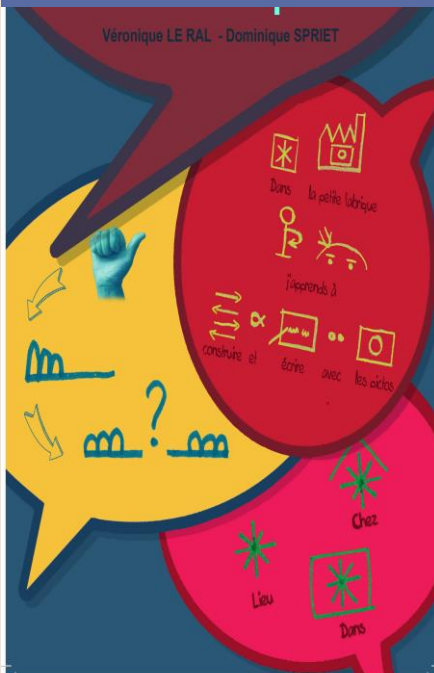
Les personnes en situation de handicap complexe, qu'elles soient sourdes ou non, peuvent rencontrer des difficultés dans leurs interactions avec l'environnement. Comment faire lorsque la personne n'a pas construit de langage et que l'accès au sens est difficile ? La « Démarche d'accès au langage » proposée par le centre de ressources permettra de lever les premiers obstacles dans l'entrée dans la communication. Cette formation/action s'adresse aux professionnels qui ont déjà eu une sensibilisation à la « Démarche pour l'accès au langage » du fait d'intervention sur site ou de formation. Elle sera basée sur le partage d'expériences des participants à la première session.

OBJECTIFS

- > Être en mesure de construire à partir d'un diagnostic fonctionnelle des axes de travail
- > Elaborer différentes stratégies pour amener à la généralisation et installer les concepts
- > Être en capacité de créer des pictogrammes à partir des grands principes de la Démarche
- > Capitaliser sur les retours d'expérience des formateurs et des participants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentation approfondie de la démarche de médiation d'accès au langage
- > Partage d'expériences
- > Mises en situations concrètes
- > Études de cas
- > Présentation d'outils et de supports : livrets pédagogiques, code pictographique Daviel, répertoires et classeurs de communication, « kit de communication d'urgence », fiches thématiques...



DATES

4 et 5 avril 2024



DURÉE

2 jours



PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels du médico-social dans le cadre de la formation continue

- enseignants spécialisés (CAPEJS),
- éducateurs,
- orthophonistes, paramédicaux,...

Professionnels de l'éducation nationale.

Ce stage est également proposé à tous les professionnels travaillant auprès de personnes sourdes



INTERVENANTS

- Audrey CONSTANT psychologue/neuropsychologue
- Anne VOYNET orthophoniste au centre Laplane

LIEU

33 rue Daviel
75013 Paris



TARIF

Formation continue :
340 euros par personne pour les 2 jours de formation



Groupe entre 6 et 12 stagiaires

INTERLOCUTEUR À CONTACTER POUR
TOUT RENSEIGNEMENT

secrétariat Robert Laplane :

01 45 89 13 16



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Sur le site LAPLANE

secretariat@cnrlaplane.org



FORMATION INTER ETABLISSEMENT

SURDITÉ ET TROUBLES ASSOCIÉS:

4 et 5 avril
2024

LES COMPRENDRE POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER

Cette formation est destinée à l'ensemble des professionnels des ESMS et de l'Éducation Nationale travaillant auprès d'enfants ou de jeunes d'enfants sourds avec troubles associés ou en situation de handicap rare.

La pluralité des professionnels participant à ces journées est comprise comme un levier pour construire un regard partagé sur ces jeunes. S'appuyant sur l'expertise théorique et sur l'expérience professionnelle des formateurs, les apports pédagogiques ont été conçus dans une logique d'application opérationnelle visant un réinvestissement direct des acquis des participants dans leurs domaines professionnels respectifs.

OBJECTIFS



- > Acquérir des connaissances au sujet du handicap rare.
- > S'initier à la démarche de diagnostic fonctionnel: observations croisés, repérage des compétences et des troubles sensoriels, neurosensoriels, neuromoteurs et cognitifs.
- > Connaître les incidences de l'imbrication des troubles sur le développement du langage et des apprentissages.
- > Apprendre à mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées et adaptées.
- > Développer les compétences pour créer des situations d'apprentissage adaptées à des élèves sourds avec déficiences associées.
- > Savoir prioriser les actions de remédiation à mettre en œuvre afin de répondre aux besoins identifiés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



- Apports théoriques,
- Vignettes cliniques,
- Ateliers pratiques avec les outils proposés
- analyses de situations,
- Vidéos,
- Ressources documentaires

DATES 

14 et 15 novembre 2024


DURÉE 

2 jours

PUBLICS CONCERNÉS 

Professionnels accompagnant des enfants avec troubles complexes du langage, exerçant en libéral ou au sein d'un établissement médico-social : IME, Centres de référence des troubles du langage et des apprentissages, Sessad, Services de rééducation fonctionnelle ou de neuropédiatrie, CMP, CMPP, équipes relais,

INTERVENANTS 

Professionnels du CNRHR
Robert Laplane 

TARIF

FORMATION

LES SITUATIONS DE HANDICAP RARE À COMPOSANTE TROUBLES COMPLEXES DU LANGAGE : MIEUX LES COMPRENDRE POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER

14 et 15
novembre
2024

INTERLOCUTEUR À CONTACTER
POUR TOUT RENSEIGNEMENT



Secrétariat du
CNRHR
Robert Laplane :
01 45 89 13 16

Les professionnels du champ du handicap sont souvent confrontés à des situations déroutantes, atypiques ou paradoxales. C'est particulièrement le cas lorsqu'un enfant ou un adolescent montre des compétences pour interagir avec autrui, malgré l'absence de langage et malgré, parfois, une situation de handicap qui apparaît comme sévère. Ce contraste est la première caractéristique que l'on retrouve chez tous les jeunes. Cependant, ces situations sont multiples, très hétérogènes, et plusieurs déficiences se trouvent associées. Au-delà du repérage des troubles et d'un diagnostic fonctionnel satisfaisant, c'est le repérage de leurs besoins et la réponse à ces besoins qui se pose.

Ainsi, cette formation propose d'apporter des éléments de définition de cette population en situation de handicap rare avec troubles complexes du langage, mal connue et mal repérée, et d'identifier les démarches de remédiation telles qu'elles sont déployées par l'équipe du CNRHR Robert Laplane.

OBJECTIFS 

- > Savoir repérer les principaux signes
- > S'initier à la démarche de diagnostic fonctionnel: observations croisées, repérage des compétences et des troubles sensoriels, neurosensoriels, neuromoteurs et cognitifs.
- > Connaître les incidences de l'imbrication des troubles sur le développement du langage et des apprentissages.
- > Apprendre à mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées et adaptées.
- > Développer les compétences pour créer des situations d'apprentissage adaptées à des élèves sourds avec déficiences associées.
- > Savoir prioriser les actions de remédiation à mettre en œuvre afin de répondre aux besoins identifiés

MODALITÉS 
PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques,
- Vignettes cliniques,
- Ateliers pratiques avec les outils proposés
- analyses de situations,
- Vidéos,
- Ressources documentaires



RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS

Secrétariat du CNRHR
Robert Laplane :
secretariat@cnrlaplane.org

DATES ET LIEU

23 mai 2024

DURÉE

1 jours

PUBLICS CONCERNÉS

Toutes celles et ceux qui s'intéressent au sujet de l'autodétermination des personnes sourdes :

- personnes sourdes elles-mêmes,
- familles, proches et aidants,
- professionnels exerçant en établissement médico-social ou en libéral,
- acteurs des politiques publiques de santé.

INTERVENANTS

formateurs du centre de ressources

LIEU

Centre Robert Laplane,
33 rue Daviel,
75013 Paris

TARIF

170,00 euros par jour et par personne.

23
mai
2024
Interprète
en LSF

FORMATION

SURDITE ET AUTODETERMINATION

Comment mieux prendre en compte l'avis de la personne sourde dès le plus jeune âge ? Comment éviter le piège de parler à sa place quand elle n'est pas encore en mesure de s'exprimer facilement ? Comment l'accompagner dans ses prises de risques et favoriser son libre choix ? Telles sont quelques-unes des interrogations partagées par de nombreuses familles et professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes sourdes.

En considérant ces questions comme des enjeux centraux de l'amélioration de la qualité des parcours de vie, cette formation ambitionne d'infuser ses réflexions au cœur des pratiques et postures professionnelles et d'ouvrir un champ de perspectives élargi aux personnes sourdes concernées, à leurs familles et à leurs aidants. Au travers les récits de vie et d'anecdotes vécues tant sur le plan personnel que professionnel d'un binôme de professionnels dont un est sourd, nous illustrerons les grands principes et offrirons un espace privilégié pour la mise en débat et les échanges avec les participants afin de questionner chacun sur sa posture et sur les pistes d'évolution possibles.

OBJECTIFS

- Etre capable d'illustrer ce concept par des exemples
- Comprendre les grands principes de l'autodétermination
- Connaitre les bonnes pratiques autour de cette question spécifiquement avec un public en difficulté de communication
- Analyser son positionnement afin d'être en mesure de questionner ses pratiques et d'envisager des ajustements vis-à-vis de

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques,
- Témoignages
- Ateliers pratiques avec les outils proposés
- analyses de situations,
- Vidéos,
- Ressources documentaires



INTERLOCUTEUR À CONTACTER POUR TOUT RENSEIGNEMENT

secretariat@cnrlaplane.org

0145891316



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat du CNRHR
Robert Laplane :
secretariat@crlaplane.org

DATES

17 et 18 octobre 2024

DURÉE

2 jours

PUBLICS CONCERNÉS

Cadres de direction travaillant auprès d'équipe pluridisciplinaire accompagnant des jeunes sourds avec troubles associés ou présentant un trouble complexe de langage, au sein d'un ESMS ou service hospitalier.

INTERVENANTS

Formatrices du centre national de ressources Robert Laplane :
Professionnels ayant une expérience d'animation d'équipe et d'encadrement dans des établissements de jeunes sourds

Groupe entre 6 et 12 stagiaires

LIEU

Centre Robert Laplane,
33 rue Daviel,
75013 Paris

TARIF

340,00 € frais pédagogiques pour les deux jours

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat du CNRHR
Robert Laplane :
secretariat@crlaplane.org

FORMATION

LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE:

Quels leviers pour l'accompagnement des jeunes sourds avec troubles associés ou avec troubles complexes du langage?

17 et 18
OCTOBRE
2024

Depuis de nombreuses années, le Centre National de Ressources Robert Laplane accompagne les établissements médico-sociaux face aux changements institutionnels et à la complexification des populations auxquels ils font face. La place des cadres de direction nous apparaît centrale dans la mise en œuvre des changements nécessaires.

Dans un contexte de transition inclusive, comment imaginer l'offre médico-sociale de demain ? Comment élaborer des réponses plus adaptées à un public dont le profil est de plus en plus complexe ? Comment co-construire une équipe pluridisciplinaire construite historiquement pour un public moins en difficulté ? Comment soutenir l'intelligence collective et développer de nouveaux partenariats ?

A partir de l'analyse des situations complexes et des parcours de vie des personnes accompagnées et de leur famille, nous analyserons les conditions de la transformation de l'offre à partir d'exemples inspirants et des situations partagées par les participants.

OBJECTIFS

- > Améliorer la compréhension des besoins des personnes en situation de handicap rare et de leur famille sur le plan des accompagnements pluridisciplinaires et de la dynamique de parcours institutionnels
- > Analyser les enjeux pour une direction au regard des évolutions actuelles et à travers l'étude de parcours de jeunes en situation de handicap rare
- > Questionner son offre de service et construire un plan d'action afin de répondre à la problématique du développement et du maintien des compétences sur un modèle d'entreprise apprenante
- > Découvrir des expérimentations inspirantes qui illustrent une dynamique réussie d'échange et de réseau entre les acteurs d'un territoire .
- > Structurer une fonction ressource au niveau du territoire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Co-animation d'un espace de partage
- > Échanges libres autour de situations apportées par les participants
- > Apports théoriques illustrés par des études de cas de personnes présentant un handicap rare

BULLETIN D'INSCRIPTION



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

	Dates	Durée	Eligible au plan de formation	Coût par personne
<input type="checkbox"/> Une démarche d'accès au langage. 1 Initiation	20 et 21 mars 2024	2 jours	oui	340,00
<input type="checkbox"/> Une démarche d'accès au langage. 2 Perfectionnement	2 et 3 octobre 2024	2 jours	oui	340,00
<input type="checkbox"/> Surdités et troubles associés	4 et 5 avril 2024	2 jours	oui	340,00
<input type="checkbox"/> Troubles complexes du langage	14 et 15 novembre 2024	2 jours	oui	340,00
<input type="checkbox"/> Surdité et autodétermination	23 mai 2024	1 jour	oui	170,00
<input type="checkbox"/> La transformation de l'offre	17 et 18 octobre 2024	2 jours	oui	340,00

Organisme / Établissement

Nom :
 Adresse :

 CP : VILLE :

Responsable d'inscription

Mme M.
 Nom :
 Prénom :
 Profession :
 E-mail :

Participants

Mme M.
 Nom :
 Prénom :
 Profession :
 E-mail :

Mme M.
 Nom :
 Prénom :
 Profession :
 E-mail :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve de nos conditions de ventes.

Merci de joindre le règlement au bulletin d'inscription. Pensez à nous signaler si vous avez besoin d'adaptations particulières (interprète, etc.).

Date :

Signature et cachet du responsable d'inscription

À RETOURNER

par courrier postal :

Centre Robert Laplane 33 rue Daviel, 75013 Paris

ou par mail à :

secretariat@cnrlaplane.org

Tel: 01 45 89 13 16



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Inscription

L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant le bulletin d'inscription dûment rempli et signé. Pour être valide, elle doit impérativement être accompagnée du règlement, par chèque ou par virement bancaire. Une facture pro forma peut être envoyée sur demande.

À réception, une confirmation d'inscription est transmise par mail.

À l'inscription ou au plus tard 8 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme comprenant les modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles...).

Nous pouvons mettre à disposition un interprète en langue des signes. Cependant compte tenu des délais de réservation des interprètes nous vous demandons de vous inscrire dans un délai d'un mois avant le début de la formation.

Attestation de présence

Chaque stagiaire a l'obligation de signer la feuille d'émargement en début de chaque demi-journée de formation.

Une attestation de présence individuelle lui est remise en main propre en fin de formation. Le cas échéant, un second exemplaire est adressé à l'établissement lors de l'envoi de la facture.

Tarifs / Facturation

Tous les prix indiqués sont nets de taxe.

La restauration, les transports et l'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la formation (sauf mention contraire sur le programme).

Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité. Le règlement doit être effectué au moment de l'inscription.

À l'issue de la formation, le stagiaire ou l'établissement reçoit une facture acquittée.

Annulation ou report du fait de l'institut Laplane Formation

L'Institut Robert Laplane se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation lorsque les conditions de réalisation du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 8 jours avant le début du stage.

Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

Annulation du fait du stagiaire

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit (mail ou courrier postal).

À défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

Si l'annulation intervient au plus tard 10 jours avant le début de la formation, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué.

Si l'annulation intervient moins de 10 jours avant le début de la formation, sauf cas de force majeure, l'institut Laplane Formation se réserve le droit de facturer – à titre d'indemnité forfaitaire – la totalité du coût de la formation.

En aucun cas, le montant ne pourra alors être imputé sur la participation au développement de la formation professionnelle.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur établissement.

Litige

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

L'institut Robert Laplane est géré par l'organisme de formation GAPAS Formation sous le n° 32590946859 de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation, auprès du Préfet de région des Hauts de France conformément aux dispositions de l'article R.6315-6 du Code du travail. Il est référencé Data Dock sous le n° 0071032



Pour tout renseignement complémentaire ou besoin spécifique, l'équipe de l'Institut Robert Laplane est à votre disposition :

- > Courriel : secretariat@crlaplane.org
- > Tél. : **01 45 89 13 16**
- > www.cnrlaplane.fr
- > CAMPUS formation
- > > N° SIRET : 88040839800019
- > > Organisme CAMPUS FORMATION
32591012759



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

ACTIONS DE FORMATION

